

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 19 juillet 2018 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Marcel FERRARI (Président de la Ligue), Béatrice PFAENDER (Secrétaire générale de la Ligue), Jérôme VILLON (Directeur Général), Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents Philippe COLLARD (CTS), Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint) et François JOUSSE.

Xavier DEMAY (Trésorier Général) n'était pas disponible et René GERGELE s'est trompé de date. Ils n'ont donc pas assisté à la réunion.

Ouverture de la séance à 10h15

L'examen des recettes et dépenses des 6 premiers mois de 2018 reposait sur le fichier transmis quelques jours plus tôt par e-mail à chaque participant.

Deux sujets étaient à l'ordre du jour : examen des encours budgétaires et point sur les investigations menées par les participants.

L'examen des comptes n'a pas fait ressortir d'anomalie marquante. Chantal a fait une analyse comparative 2017/2018 de mi- exercice et observe que les chiffres sont sensiblement les mêmes.

En prenant les grands postes analytiques dans l'ordre,

- 900 Fonctionnement Ligue

Le code 900311 enregistrera un dépassement probable au titre des tenues pour les bénévoles, avec une commande mi-juin d'environ 26 k€ (pour 5 k€ budgétisés) car un effort est fait en 2018 avec 300 tenues et un simple ajustement en 2019 pour environ 50 tenues

Le code 900130 est un peu élevé en ce qui concerne EDF; Laurence vérifiera auprès de leurs services

- 920 Technique

Globalement, le budget sera respecté. Une petite économie est à prévoir côté ETR. Il y a encore 6 stages à venir mais les prévisions devraient être respectées.

- 930 Formation

Tout n'est pas encore connu, avec notamment des modifications attendues au plan fédéral (mise en place à venir d'ABC). La formation Officiels a enregistré une dépense d'hébergement non prévue de 3 k€.

L'aide au lycée de Pontcharra figurait en 940 l'an dernier. D'où question non tranchée de son maintien en 930201 comme cette année. L'aide est de 3 k€

- 940 PRPF

Pas d'anomalie constatée et pas de débordement à prévoir. A noter que les attributions aux entraîneurs ne sont pas encore faites et qu'un bornage pour les aides aux athlètes est à prévoir

- 950 Développement / marketing

Pas d'anomalie constatée. Jérôme reste en attente du montant des subventions pour réviser les péréquations actuelles (salaire de Stéphanie par exemple, non encore imputé à Sport/Vitalité).

La location du site internet en 950400 soit 716 € est élevée mais normale, s'agissant du site marchand Sport/Vitalité.

- Côté Recettes,

Comme déjà dit dans le passé, les recettes sont attendues plutôt sur la fin de l'année avec des économies probables sur les dépenses de prestations qui ne seront pas toutes réalisées. Pour Shanghai il y a déjà plus de participants que prévu. Pour les participations AG2R et Casino, les changements de correspondants induisent des incertitudes quant à leur maintien futur.

En ce qui concerne les licences, les prévisions en nombre sont avérées mais les montants seront inférieurs aux attentes car nous avons raisonné sur une répartition erronée des licences compétition vis à vis des licences loisir. De plus, le changement automatique de catégories en novembre entraîne pour la Ligue un manque à gagner de l'ordre de 24 k€ évoqué ci-après.

Enfin, pour les subventions, si les lignes sont connues et sans mauvaise surprise pour la partie Conseil régional, la baisse du CNDS envisagée à 15 % puis dernièrement à 23% risque d'être plus importante que prévue.

Point sur les investigations

Pour les licences, Jean Pfaender a fait un point sur les divergences statistiques entre ses données d'origine comptable et les données purement statistiques et présenté le résultat de ses observations. Il en ressort que les bons chiffres sont ceux, corroborés, des divers états statistiques (notamment SIFFA S1-1 et S2-5. La différence globale observée (121 licences en trop en comptabilité) tient à la non-prise en compte des annulations postérieures aux inscriptions, qui font l'objet d'états comptables rectificatifs, Les nombreuses différences

entre catégories tiennent à la bascule d'âges lors du changement d'exercice qui entraîne un changement automatique de catégorie, pour les tranches d'âges concernées (pour les athlètes inscrits en septembre et octobre, les classes d'âges appliquées lors des inscriptions sont encore celles de l'exercice précédent). C'est un mouvement de grande ampleur : 6 045 athlètes ont ainsi changé automatiquement de catégorie sur un total de 25 875 licenciés au 31 octobre, soit près du quart. Enfin, ce réaménagement automatique occasionne un manque à gagner de près de 24 k€ pour la Ligue. Ainsi 1119 athlètes inscrits dans la catégorie Poussins (avec un coût de 4 € au bénéfice de la Ligue) sont automatiquement devenus des Benjamins (dont la licence rapporte normalement 18 € à la Ligue, soit un manque à gagner de $1119 \times 14€ = 15\,666$ €). Dans le même ordre d'idées, 781 Minimes sont automatiquement devenus Cadets (dont 780 dans la catégorie compétition soit un manque à gagner de $28.50€ - 18.00€ \times 780 = 8190$ €).

La séance est levée à 12h30. La prochaine réunion avait dans un premier temps été fixée au vendredi 14 septembre mais aura finalement lieu à Bourgoin le vendredi 21 septembre à 10H. L'ordre du jour portera sur le suivi budgétaire des 8 premiers mois et l'état des investigations des uns et des autres.